



COMMUNE AULNAY SUR MAULDRE

CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} mars 2019 – 20h30

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations :

- DELIBERATION N°2019 01 : Présentation de l'avis argumenté relatif à l'Arrêt du projet du PLUI voté par la Communauté Urbaine le 11 décembre 2018
- DELIBERATION N°2019 02 : Avis sur le Projet de PLUI arrêté le 11 décembre 2018 par la Communauté Urbaine
- DELIBERATION N°2019 03 : Mise en place d'une part supplémentaire « IFSE Régie » dans le cadre du RIFSEEP
- DELIBERATION N°2019 04 : Désignation d'un délégué représentant le collège des Elus et d'un délégué représentant le collège des bénéficiaires au Comité d'Action Sociale
- DELIBERATION N°2019 05 : Création d'un emploi saisonnier
- DELIBERATION N°2019 06 : Nomination d'un délégué suppléant au Syndicat Maison d'Accueil pour Personnes Agées

ETAIENT PRESENTS :

Madame ABADIE Marie Noëlle, Monsieur BLONDEL Jacky, Monsieur BROQUET Didier, Monsieur CHARBIT Jean-Christophe, Monsieur CHAUVIN Jean-Pierre, Monsieur CONTET Michel, Madame DUBOST Jacqueline, Madame MARTIN Laurence, Monsieur PHILIPPE Laurent, Madame TAVARES Murielle, Monsieur WASSER Jean-Baptiste.

ETAIENT REPRESENTEES :

Madame ALIX Céline (pouvoir à Madame TAVARES Murielle), Madame CHAINE Martine (pouvoir à Madame Marie-Noëlle ABADIE).

ETAIENT ABSENTES

Madame ARMBRUST Marie, Madame MARY Brigitte.

EXCUSEES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Michel CONTET.

Date de la convocation : 25 février 2019

Date d'affichage : 25 février 2019

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Présentation de la Secrétaire de Mairie, Mme Frédérique LLORET.

Présentation de Mme Laurence MARTIN en remplacement de M. Serge FILLION démissionnaire.

Monsieur le Maire nous Informe que l'inauguration de la Place Colonel Arnaud BELTRAME aura lieu le samedi 23 mars à 11h, place de la Mairie.

Adresse postale : 16, Grande rue – 78126 Aulnay sur Mauldre

Téléphone : 01 30 90 85 40

Mail : secretariat@aulnay-sur-mauldre.fr

Site : www.aulnaysurmauldre.com

Point 1 : PLUI

- Présentation des dates clés
- Présentation du PLU élaboré par l'équipe précédente et poursuivit par la nouvelle.
- Présentation du PLUI imposé par GPS&O avec certaines incohérences dans le zonage
- GPS&O oublie de noter que la commune d'Aulnay-sur-Mauldre est dans l'OIN de Seine Aval alors qu'elle y est bien.
- A noter que la commune de Méricourt a voté contre son PLUI.
- Lecture de l'argumentaire contradictoire en vue du vote.

Questions ou remarques : demande que cet argumentaire soit mis en ligne sur le site de la Mairie, ainsi que le parallèle entre notre PLU et celui de GPS&O. Le Maire propose qu'une réunion publique sur ce sujet ait lieu dans les mois à venir et avant l'enquête publique.

1^{er} vote pour l'acceptation de l'argumentaire : 13 voix POUR.

2^{ème} vote pour avis défavorable au PLUI proposé par GPS&O : 13 voix POUR.

Point 2 : Mise en place d'une part supplémentaire IFSE dans le cadre du RIFSEEP : 13 voix POUR.

Point 3 : Désignation de Mme Frédérique LLORET comme déléguée représentant le collège des élus d'Aulnay-sur-Mauldre au CNAS, 13 voix POUR.

Point 4 : Création d'un poste saisonnier pour le centre de loisirs : 13 voix POUR.

Point 5 : Nomination d'une déléguée suppléante au SIVU MARPA, Mme Laurence Martin est élue avec 13 voix POUR.

Divers : Michel Contet informe le conseil municipal que pour l'année 2018, il a été vendu, aux Aulnaysiens, 70 stères de bois pour la somme de 2.100 € reversés à la caisse des écoles.

Fin de séance 21h50.



Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Michel CONTET